



## Communiqué de presse du SNUipp FSU

### ***Scandale des contrats aidés non renouvelés :***

**Suppression d'emplois d'aide à la direction d'école :**

**Personnels méprisés !**

**Et écoles, décidément... pas aidées !**

Nous avons été alertés par plusieurs écoles sur le fait que les contrats d'EVS « aide à la direction » n'étaient pas renouvelés ou réorientés sur des missions d'AVS. Dans certains cas, le recrutement par les directeurs était fait, les contrats parfois signés... Ainsi aux 16 000 suppressions de postes de titulaires au ministère de l'Éducation Nationale, s'ajoutent des suppressions d'emplois aidés qui participent aujourd'hui au bon fonctionnement des écoles. Ce sont les missions d'aide administrative auprès des directeurs qui sont les plus touchées. Les motifs seraient d'une part la réduction des emplois aidés dans le cadre de la réforme de l'État, d'autre part le transfert de certaines charges du ministère de l'emploi vers celui de l'Éducation nationale.

**Le gouvernement, après avoir créé des besoins, traite avec mépris ces personnels précaires sans qu'aucune formation ne leur ait été apportée au cours de leur contrat, et réalise quelques menues économies en « licenciant » de fait des milliers de personnes.**

**Outre les irrégularités, ce qui se passe est humainement scandaleux. Il s'agit d'une décision du ministère qui oublie qu'il s'adresse à des êtres humains. Certaines de ces personnes ont refusé, ou n'ont pas cherché, d'autres emplois en comptant sur celui-ci, et vont se retrouver dans une situation de détresse encore plus grande.**

**Par ailleurs, les emplois d'assistants administratifs pour les directeurs d'école sont indispensables et nos collègues directeurs se retrouvent en grande difficulté à cette rentrée dès lors que les EVS de leur école n'ont pas pu reprendre ou commencer leur travail.**

**Le SNUipp n'était pas signataire du protocole sur la direction en 2006. Nous continuons de demander des embauches de personnels formés, qualifiés et sous statut public pérenne.** Outre la perte d'emploi, souvent dramatique, pour les personnels concernés, ce sont autant d'écoles privées soudainement d'aide à la direction d'école, au moment où les tâches administratives sont particulièrement lourdes. Le ministère lui-même, par la création de ces emplois, avait reconnu la nécessité d'améliorer le fonctionnement des écoles et de fournir aux directrices et directeurs d'école une aide pour leurs missions.

En tout état cause, le SNUipp appelle l'ensemble des personnels à se mobiliser fortement lors de la journée interprofessionnelle du 23 septembre 2010.

Guéret, le 16 septembre 2010